

Analyser et évaluer le risque circulation routière RCR

Formation d'un animateur sécurité routière en entreprise

Publics

- Chefs d'entreprises
- Chargés d'animation de la prévention du risque routier et/ou des risques professionnels

Pré-requis : le candidat devra avoir suivi la formation "Obtenir des compétences de base en prévention" ou avoir suivi l'autoformation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" (sur www.inrs.fr).

Objectifs

- Donner aux participants des connaissances sur la spécificité du risque circulation routière et une méthodologie visant à élaborer un programme d'actions à partir du diagnostic.
- Mettre les participants en capacité :
 - de réaliser un diagnostic primaire et un argumentaire à l'issue de la première journée ;
 - d'élaborer et d'animer la mise en œuvre d'un plan d'actions dans les douze mois ;
 - d'établir une relation partenaire entre les différents acteurs internes et externes à l'entreprise.

Contenu

- Exploitation des statistiques
- Enjeux
- Analyse de l'accident
- Analyse des situations de travail
- Évaluation du risque routier
- Identification des ressources et des acteurs
- Repérage des domaines d'action
- Étapes d'un programme d'action et mise en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Débats et exposés
- Échanges d'expérience
- Travaux en sous-groupes
 - Pendant l'intersession, il est demandé aux participants de réaliser des travaux suivant la méthode proposée. Ce travail fait partie de la formation

Validation

À l'issue de cette formation, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

Durée

2 jours non consécutifs

Dates

13 septembre et 11 octobre

Code

RCR

Renseignements, inscriptions

Mme Viallefont 04 73 42 70 18

Fax 04 73 42 70 75

www.carsat-auvergne.fr